



# DEMANDE D'ARBRES - PROGRAMME DES BRISE-VENT DES PRAIRIES

Numéro du demandeur (réservé à l'usage officiel)

## PARTIE A - RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR *(Lettres moulées et encre noir SVP – pas de crayon.)*

Nom(s) du demandeur		Numéro de téléphone à domicile	
Adresse municipale ou postale		Numéro de téléphone au travail/cellulaire Poste	
Ville/village	Province	Code postal	Adresse de courriel (facultatif)
Nom et no de la municipalité rurale, de l'arrondissement municipal ou du comté	Description officielle du terrain de <b>résidence</b> : quart de section ou numéro de lot	SO	QRT SEC CTN RG MER AUTRE (de district ou de paroisse, p. ex.)
Nom et no de la municipalité rurale, de l'arrondissement municipal ou du comté	Emplacement du site de plantation	SO	QRT SEC CTN RG MER AUTRE (de district ou de paroisse, p. ex.)
Nombre total d'acres/hectares appartenant au demandeur (indiquer la quantité)		<i>Nous autorisez-vous à utiliser votre adresse électronique pour vérification de votre compte, communiquer des mises à jour sur le programme et de l'information saisonnière en temps voulu?</i> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	

## PARTIE B - INFORMATION POUR LA LIVRAISON

Les arbres seront expédiés **contre-remboursement** au point de livraison le plus proche du **site de plantation**. Nous vous ferons parvenir par la poste une confirmation de votre commande indiquant l'endroit où vous pouvez la prendre.

## PARTIE C - DÉCLARATION ET SIGNATURE(S)

J'atteste que les semis que je recevrai seront plantés sur la propriété désignée, qu'ils ne seront ni vendus ni donnés à des demandeurs inadmissibles. J'autorise par les présentes la diffusion de toute information et de tout dossier se rapportant à cette demande, à l'usage du gouvernement du Canada ou de ses représentants, pour l'exécution d'autres programmes environnementaux ou pour une vérification sur place. Je comprends que l'information fournie sur ce formulaire est assujettie aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information du Canada*.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## PARTIE D - QUANTITÉ D'ARBRES NÉCESSAIRES - *Veuillez indiquer le nombre total d'arbres dont vous avez besoin pour chaque plantation (voir au verso).*

N° de code	Arbres à feuilles caduques	Ferme (S)	Champ (F)	Bas-côté (R)	Bétail (L)	Faune (W)	Zone riverain (N)	Remplacements (X)
101	Frêne vert							
105	Érable du Manitoba							
108	Chêne à gros fruits							
125	Peuplier hybride							
128	Peuplier deltoïde	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.			
143	Saule à feuilles aiguës							
144	Saule blanc royal							
149	Saule amygdaloïde	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.			
223	Peuplier faux-tremble	S.O.	S.O.	S.O.				
N° de code	Arbustes à feuilles caduques	Ferme (S)	Champ (F)	Bas-côté (R)	Bétail (L)	Faune (W)	Zone riverain (N)	Remplacements (X)
201	Caragan					S.O.	S.O.	
202	Lilas villosa							
204	Shépherdie argentée							
205	Cerisier de Virginie							
207	Sureau rouge	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.			
208	Rosier	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.			
209	Cornouiller stolonifère							
211	Argousier						S.O.	
213	Aubépine							
214	Pommier de Sibérie							
219	Symphorine	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.			
220	Cerisier de Pennsylvanie	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.			
N° de code	Conifères	Ferme (S)	Champ (F)	Bas-côté (R)	Bétail (L)	Faune (W)	Zone riverain (N)	Remplacements (X)
301	Épinette blanche							
302	Pin sylvestre							
304	Épinette du Colorado							
305	Mélèze de Sibérie							

# Les demandes sont acceptées du 1<sup>er</sup> juin au 15 mars, pour livraison au début mai

Les propriétaires fonciers ruraux dans la zone desservie par l'ARAP sont admissibles. Les demandeurs de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan peuvent présenter une demande pour toutes les essences; cependant, le règlement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ne permet pas d'expédier certaines essences en Colombie-Britannique (n° de commande : 108, 205, 213 et 220).

**\*\*Les nouveaux demandeurs doivent présenter une copie de leur relevé d'impôt fonciers courant ou des documents indiquant que la terre leur appartient.\*\***

Toutes les demandes sont assujetties à approbation et peuvent être refusées à la discrétion du Centre des brise-vent. On ne ménagera aucun effort pour fournir aux demandeurs admissibles les essences et le nombre de plantes demandés, mais certaines essences sont occasionnellement indisponibles. Dans de tels cas, le Centre effectuera la meilleure substitution possible. Une confirmation de la commande sera expédiée par la poste avant la livraison des arbres.

## DÉFINITIONS - Objet de la plantation

**Ferme** - pour la protection de la cour, de la résidence ou d'autres bâtiments

**Champ** - pour contrôler l'érosion du sol de champs cultivés et pour la protection des cultures

**Bas-côté** - principalement pour le contrôle de la neige le long des routes ou des voies d'accès

**Bétail** - principalement pour la protection du bétail ou des installations du bétail

**Faune** - pour l'amélioration de l'habitat faunique, notamment l'amélioration des brise-vent de champ

**Zone riveraine** - zone tampon entre des terres agricoles et des plans d'eau, notamment les plaines d'inondation et les marécages

**Remplacements** - sujet commandé en remplacement des semis plantés au cours des dernières années (aucune substitution ne sera faite si les espèces ne sont pas en stock).

## ESPACEMENT RECOMMANDÉ DES ARBRES ET DES ARBUSTES POUR LES BRISE-VENT

**Arbres à feuilles caduques** - au moins 2,5 m (8 pi) d'espacement

**Arbustes à feuilles caduques** - au moins 1 m (3 pi) d'espacement; caragana à 0,3 m (1 pi) à 1 m (3 pi)

**Conifères** - au moins 3,5 m (12 pi) d'espacement; mélèze de Sibérie à au moins 2,5 m (8 pi)

## EXEMPLE DE CALCUL DE LA QUANTITÉ D'ARBRES

Distance de plantation (m/pi) divisée par l'espacement de l'essence choisie égal le nombre total d'arbres nécessaires

1 000 m	÷	2,5 m (frêne)	=	400 arbres
---------	---	---------------	---	------------

**Veillez vérifier que vous avez bien rempli ce qui suit :**

- Avez-vous indiqué votre ou vos emplacements de plantation sur un diagramme?
- Si vous êtes un nouveau demandeur, avez-vous joint une copie de votre relevé courant d'impôt fonciers.
- Avez-vous examiné les recommandations de l'ARAP pour les plantations?
- Votre site de plantation est-il préparé?
- Vous êtes-vous rappelé de signer et de dater la demande?

*Les demandes incomplètes seront retournées.*

## POUR OBTENIR DE L'AIDE AU MOMENT DE REMPLIR VOTRE DEMANDE, VEUILLEZ COMPOSER LE :

**1 866 766-2284**

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30 (HNC)

**VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE PAR LA POSTE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**AAC - ARAP CENTRE DES BRISE-VENT  
C.P. 940  
INDIAN HEAD (SK)  
S0G 2K0 CANADA**

Veillez visiter notre site Web l'adresse [www.agr.gc.ca/pfra/shelterbelt\\_f.htm](http://www.agr.gc.ca/pfra/shelterbelt_f.htm)

## DIAGRAMME

Fournissez un dessin montrant les zones de plantation prévues. Indiquez la proximité de bâtiments et de routes.

